



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 FÉVRIER 2022 à 18h.

Date de la convocation : le jeudi 17 février 2022.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT (C.C.E) DE L'AÉRODROME DE HYÈRES- DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE.**
- 2. CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DU PORT - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS.**
- 3. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » - APPROBATION.**
- 4. ADHÉSION AU FORUM D'OC DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR- APPROBATION**
- 5. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II - FINANCES – BUDGETS :

- 6. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2022.**
- 7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2022.**

III – RESSOURCES HUMAINES :

- 8. DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION- CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) -PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES - CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN.**
- 9. EMPLOI PERMANENT – CRÉATION**
- 10. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - CRÉATION D'EMPLOI NON PERMANENT.**

IV - QUESTION(S) DIVERSE(S) :